

AUJOURD'HUI

– Les JO profitent à France 2, M6 en baisse (p.2)
– Le palmarès 2014 du festival de Luchon (p.2)
– EuropaCorp en recul de 9% au 3^e trimestre (p.4)

LA LETTRE

• DE L'AUDIOVISUEL •

Mardi 18 février 2014

N°5685 / www.lettreaudiovisuel.com

Le palmarès des Lauriers de la Radio et de la Télévision

ACTUALITÉ. Lundi, le Club Audiovisuel de Paris a remis ses Lauriers 2013 dans les domaines de la télévision et de la radio. Au total, 17 prix ont été remis, dont 4 concernant la chaîne France 2.

Tous les ans, le Club Audiovisuel de Paris décerne ses Lauriers de la Radio et de la Télévision, qui distinguent des programmes audiovisuels français ou en langue française. Au cours d'une cérémonie de remise des prix, dans les salons de l'Hôtel de Ville, lundi, un total de 18 prix ont été remis. Ainsi, le Laurier d'or de la Télévision a été décerné à Pierre Lescure, auteur l'année dernière d'un rapport sur la culture et le numérique remis à Aurélie Filippetti, et nouveau président du festival de Cannes. Philippe Bouvard, officiant depuis plus de 35 ans aux "Grosses Têtes" sur RTL, a reçu le Laurier d'or dans la

catégorie radio. La chaîne France 2 est la grande gagnante de cette cérémonie, avec 4 prix à son actif. Ainsi, Judith Chemla reçoit le prix de l'interprétation féminine pour son rôle dans le film de Didier Bivel "15 jours ailleurs". Martine Laroche-Joubert est consacrée par le prix Patrick Bourrat, le Laurier Grand reporter; pour ses reportages en Syrie et en Centrafrique, diffusés dans le JT de France 2. "La Dernière Campagne" reçoit le prix de la meilleure fiction et l'émission "Cash Investigation", présentée par Élise Lucet est enfin couronnée du Laurier Magazines TV. Parallèlement, France 3 repart avec trois Lauriers. Laurent Gerra



Pierre Lescure a reçu le Laurier d'or de la Télévision.

obtient celui d'interprétation masculine pour son rôle dans le téléfilm "L'Escalier de fer", "Aventure en Indochine, 1946-1954" reçoit le Laurier du documentaire unitaire et enfin, "La Faute à mon père" repart avec le prix Marcel Jullian consacrant une première oeuvre. Le programme court de M6, "Kid & toi", est consacré du Laurier jeunesse. La série "Falco" créée par Clothilde Jamin et diffusée sur TF1

reçoit le Laurier de la meilleure série. Le prix série et collections de documentaires a été remis à "Juifs et musulmans, si loin, si proches", sur Arte. Cette dernière, pour son "Gala du tricentenaire de l'école française de danse", reçoit également le laurier Spectacle vivant, variétés, divertissement. Le documentaire "Un vrai sport de gonesses" diffusé sur Canal+ obtient un prix dans la catégorie Sport. "Amour toxique", sur France 5, excelle dans la catégorie Civismes et grandes causes. Pour finir, le Laurier radio a été remis à l'émission "Passion Classique" présentée par Olivier Bellamy sur Radio Classique.J.B.

Bafta : "12 Years a Slave" triomphe

CINÉMA. Le film de Steve McQueen a reçu le Bafta du meilleur film. "Gravity" remporte 6 prix.

L'Académie britannique des arts de la télévision et du cinéma (Bafta) a décerné ses prix pour son édition 2014. Le long-métrage de Steve McQueen "12 Years a Slave" a remporté le Bafta du meilleur film et celui du meilleur acteur (Chiwetel Ejiofor). De son côté "Gravity" a remporté six récom-

penses, dont ceux du meilleur réalisateur (Alfonso Cuarón), du meilleur Film Britannique ou encore de la meilleure photographie. Cate Blanchett est consacrée meilleure actrice pour "Blue Jasmine". Léa Seydoux ("La Vie d'Adèle"), nommée dans la catégorie "espoirs", repart bre-douille.

JO : 38 millions de téléspectateurs

TÉLÉVISION. Depuis le 7 février, les JO d'hiver ont fédéré 38 millions de téléspectateurs sur France TV.

Depuis le début des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, la couverture proposée par France Télévisions, soit près de 130 heures de direct depuis le 7 février, a enregistré d'excellentes performances d'audience et a déjà fédéré à ce jour près de 38 millions de téléspectateurs. Ce sont en moyenne 2,1 millions

de téléspectateurs (pour 18,8% de PDA) qui ont suivi chaque jour les retransmissions des Jeux olympiques de Sotchi sur France 2 et France 3. On notera en particulier le très bon score d'audience des après-midi sur France 2, avec en moyenne 3 millions de téléspectateurs pour 21,3% de PDA.

LE CHIFFRE DU JOUR

25 millions

C'est le montant en euros, pour lequel le conseil d'administration de France Télévisions vient d'approuver la cession des 34 % que le groupe public détient dans la chaîne Gulli à Lagardère Active. La vente effective de la chaîne jeunesse devrait intervenir au printemps prochain.

SUD RADIO

Les meilleurs morceaux du "Brunch Média"

La Lettre de l'audiovisuel publie les meilleurs moments de l'émission "Le Brunch Média" animée par Louis Morin sur Sud Radio dont elle est partenaire tous les samedis à midi. Retrouvez page 3 un florilège des déclarations de Serge Moati, d'Arnaud Ducret et des acteurs de "Scènes de ménages" (M6).

AGENDA

Aujourd'hui :

15h - Conférence de presse de la prochaine fiction de France 3 "Richelieu", au Dôme du Marais

18h30 - Présentation des résultats annuels 2013 de M6

Mercredi 19 février

9h15 - Présentation du nouveau jeu de M6 "Qu'est-ce que je sais vraiment ?" à M6

11h - Présentation des résultats annuels de TF1, 1, quai du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt

Jeudi 20 février

9h - Conférence Bilan "L'année Internet 2013" par Médiamétrie

Mardi 25 février

9h30 - La toute première cérémonie des Web Comedy Awards chez M6

Les JO profitent à France 2, M6 en baisse

AUDIENCES. Chaque mardi, La Lettre de l'Audiovisuel fait le point sur les programmes télé de la semaine précédente. Qui est "in" ? Qui est "out" ?

TF1 est en tête des audiences la semaine dernière, selon le Médiamat Hebdo, et reste stable sur une semaine en réalisant 22,0% de part d'audience, en moyenne (contre 22,5% de PDA réalisé la semaine dernière). Le film dominical inédit, "Les Tuche" d'Olivier Baroux avec Jean-Paul Rouve et Isabelle Nanty a réuni 8,3 millions de téléspectateurs. Samedi soir, avec "The Voice 3", présentée par Nikos Aliagas et produite par Shine France, la Une a rassemblé 8.1 millions de téléspectateurs. A ce jour, ce sont en moyenne 2,1 millions de téléspectateurs qui ont suivi chaque jour les retransmissions des Jeux olympiques de Sotchi sur France 2 et France 3. Il est donc normal que France 2 réalise une nouvelle fois les scores



Les Victoires de la Musique ont réuni quelque 3 millions de spectateurs.

en réalisant une très belle semaine, avec 17,2% de PDA, en augmentation de 2,2 points sur une semaine. Les Victoires de la Musique 2014, présentées par Virginie Guilhaume et Bruno Guillon ont également signé un très bon score, vendredi, avec en moyenne plus de 3 millions de personnes devant leur poste de

télévision. Il s'agit du meilleur score pour "Les Victoires de la Musique" depuis mars 2010 en audience et part d'audience, explique dans un communiqué France 2. En ce qui concerne sa sœur France 3, la chaîne réalise 11,0% de PDA et se place à la troisième marche des audiences de la semaine. Derrière, M6 passe cette semaine encore sous la barre symbolique des 10% de PDA (9,9%). TMC reste la première chaîne de la TNT et la quatrième chaîne nationale, la semaine dernière, avec 3,2% de part d'audience réalisée, soit le même score qu'une semaine auparavant. A noter que la chaîne est suivie par D8 et France 5, ex aequo avec 3,1% de PDA réalisée, soit la même part d'audience sur une semaine, également.

J.B.

Le palmarès 2014 du festival de Luchon

ACTUALITÉ. Le Festival des Créations télévisuelles de Luchon a décerné 19 prix. La série "Ceux de 14" et le téléfilm "Le système de Ponzi" ont été les plus consacrés, avec deux prix chacun.

Le Festival des Créations télévisuelles de Luchon vient de dévoiler le palmarès de son cru 2014. Ainsi, le jury a décerné son Pyrénées d'Or de la meilleure Série à "In America" d'Alexis Charrier (OCS). Celui du meilleur Unitaire a consacré "Des fleurs pour Algernon" d'Yves Angelo (Arte). Le prix de la meilleure interprétation féminine a été remis à Dominique Reymond dans "Marie Curie, une femme sur le front". Grégory Gadebois dans

"Des fleurs pour Algernon", reçoit ce même prix au masculin. Lola Dewaere pour son rôle dans "Ligne de mire" est couronnée du prix du meilleur espoir féminin. De son côté, Alexandre Styker ("Belinda et Moi") devient l'espoir masculin, ex aequo avec Théo Frilet dans "Ceux de 14". Le prix du meilleur réalisateur a été remis à Dante Desarthe pour "Le Système de Ponzi". Emilie Deleuze et Laurent Guyot reçoivent tous les deux le prix du meilleur scénario

pour "Tout est permis". Le prix de la meilleure musique originale est décerné à Renaud Garcia-Fons pour "Le premier été". Parmi les prix attribués par le jury professionnel spécialisé web & transmédia, celui de la meilleure œuvre transmédia remis à "Intime Conviction" de Remy Burkel (Arte). Ou encore le prix de la meilleure web-fiction a été décerné à "J'aime mon job" de Vincent Ooghe, Samir Abdessaïed et Djiby Badiane.

ILS ONT DIT. Philippe Starck explique à l'AFP avoir été consulté "sur le possible aménagement d'une librairie cafétéria et d'un plateau audiovisuel" au sein de Libération mais qu'il n'a plus de nouvelles.



"L'idée semblait pertinente, sous réserve qu'elle soit partagée par les intéressés et qu'elle soit précisée"

ÉCHOS

Nouveau rendez-vous i<Télé et 20 Minutes

Chaque dimanche, sur i<Télé, depuis le 16 février, Antoine Genton présente un nouveau rendez-vous politique intitulé "Un Maire en campagne", de 18h à 19h. Dans cette émission, l'actualité des élections municipales sera décryptée par Michaël Darmon, chef du service politique de la chaîne d'information en continu; et Acacio Pereira, directeur de la rédaction de 20 Minutes.

Netflix, Google TV: TF1, Canal+ et M6 en appellent à A. Filippetti



Les patrons des groupes TF1, Canal+ et M6, s'alarment de la concurrence grandissante des géants

américains comme Google, Apple ou Netflix dans leur secteur et en appellent à la ministre de la Culture Aurélie Filippetti dans une lettre commune. "Ce n'est pas une crise économique que traversent TF1, Canal+ et M6, mais une mutation industrielle accélérée (...) menaçant à terme leur pérennité", avertissent-ils dans une lettre datée du 11 février que l'AFP a pu consulter, lundi. S'inquiétant des "bouleversements provoqués par l'arrivée, dans le secteur de la télévision, de nouveaux acteurs" issus d'Internet et des nouvelles technologies "tels que Google, Apple, Netflix, Amazon et Facebook", ils demandent à rencontrer la ministre pour lui faire part de "propositions d'urgence" pour réformer l'audiovisuel français. Les patrons estiment que la situation en France est aujourd'hui "aggravée" par une politique visant à "multiplier (...) le nombre d'opérateurs dans un marché devenu stagnant". Confrontés aux "arrivées prochaines" de Netflix et de la Google TV sur leur marché, ils appellent notamment les pouvoirs publics à remettre en question "l'ensemble des taxes sectorielles", à libéraliser le secteur audiovisuel et de la création et à réviser les règles interdisant de publicité certains secteurs. Ils réclament enfin la refonte de "l'organisation des relations entre producteurs (...) et diffuseurs" qui contribuent à affaiblir le secteur.

"PPDA n'est pas seulement un journaliste, c'est un créateur"

COMPTE RENDU. Samedi, Serge Moati était l'invité du "Brunch Média" sur Sud Radio présenté par Louis Morin. L'occasion d'encenser Patrick Poivre d'Arvor, président du jury du festival de Luchon.

La Lettre de l'audiovisuel publie les meilleurs moments de l'émission "Le Brunch Média" animée par Louis Morin sur Sud Radio dont elle est partenaire tous les samedis à midi. Voici un florilège des déclarations de Serge Moati, Arnaud Ducret ou des acteurs de "Scènes de ménages".



Serge Moati, président du Festival des créations télévisuelles de Luchon, nous présente les tenants et les aboutissants de cette édition 2014.

Comment s'est déroulée cette 16^e édition du Festival de Luchon ?

Le comité reçoit des films venant de toutes les chaînes et il choisit ensuite la crème de la crème. Cette sélection est ensuite soumise à un jury présidé par Patrick Poivre d'Arvor. On choisit parmi les tendances actuelles. Cette année, c'est le thriller qui était à l'honneur.

Patrick Poivre d'Arvor (PPDA) est le président du jury. Est-ce une belle opération pour le festival ?

Patrick Poivre d'Arvor n'est pas uniquement un journaliste, c'est aussi un créateur. Il est venu de nombreuses fois au Festival de Luchon, il est donc chez lui, ici.

Quelles sont les grandes tendances de l'année en termes de fiction ?

On célèbre cette année le centenaire de la guerre de 1914. Il y a donc 2 films à ce sujet, dont l'un a fait la cérémonie d'ouverture, "Ceux de 14", qui est un film adapté du recueil de Maurice Genevoix. Le second est "Marie Curie, une femme sur le

front". On trouve aussi des films réalisés à partir de pièces de théâtre, mais aussi une comédie très drôle avec Line Renaud.

On trouve aussi des séries au format court très populaires. Est-ce que cette diversité est importante pour vous ?

C'est la télévision actuelle, et dans tous les genres, on trouve de la qualité. Cela provoque un véritable engouement chez les téléspectateurs. Mais on a aussi des séries très longues.

Les formats web réussissent-ils à s'imposer de plus en plus dans ce festival ?

Nous accueillons des films en quête de diffuseurs, des films régionaux, mais aussi des films espagnols, dont un vient de recevoir le Goya d'or, l'équivalent du César en Espagne. Le Festival de Luchon est donc très ouvert.



Arnaud Ducret, à propos du rôle de Gaby qu'il joue dans la série "Parents, mode d'emploi" sur France 2.

"Parents, mode d'emploi" est le programme court à 20h40 sur France 2. C'est une série idéale pour la femme responsable des achats. Mais sentez-vous qu'elle est la cible prioritaire ?

Les parents se reconnaissent dans la série, ils se sentent concernés, mais les enfants s'y retrouvent aussi.

On vous a retrouvé dans pas moins de 5 séries l'année dernière, notamment dans "C'est la crise" d'Anne Roumanoff, "La Planète des cons", "Fais pas

ci, fais pas ça", dans "Les Profs", "Amours & Turbulences" mais aussi au théâtre ou dans l'émission d'Arthur dans "Vendredi, tout est permis". Comment réussissez-vous à tout enchaîner ? Avez-vous d'autres projets pour la suite ?

Je me bats depuis que j'ai 20 ans. Je suis très heureux de faire ce métier, c'est un rêve d'enfant. Je tourne actuellement "Les Profs 2" qui sortira au cinéma en 2015. Je serai également au Festival d'Avignon au cours du mois de juillet. On m'a enfin proposé deux films, un avec André Dussollier et un autre qui se tournera à la montagne.



Les acteurs de "Scènes de ménage" sur M6 (Frédéric Bouraly, Loup-Denis Elion, Valérie Karsenti, David Mora), répondent aux questions de Louis Morin.

"Scènes de ménage" est en concurrence avec "Pép's" et "Nos chers voisins" sur TF1. Quel regard portez-vous sur ce type de programme ?

Frédéric Bouraly : Il n'y a pas de concurrence entre acteurs. Ces séries ne sont pas sur le même créneau horaire. Donc il n'y a pas de véritable concurrence.

La télévision permet d'obtenir une certaine notoriété, avez-vous des projets de télé ou cinéma ?

Valérie Karsenti : On n'imaginait pas le succès que la série engendrerait. La série nous a apporté une certaine popularité. Cela appelle d'autres projets forcément, il y a un effet boule de neige.

ECHOS

TCM Cinéma signe un accord avec le studio MGM

TCM Cinéma annonce lundi avoir signé un accord de diffusion avec le studio MGM, qui comprend 68 longs-métrages, partir du 1^{er} mars prochain. Les téléspectateurs de TCM Cinéma pourront ainsi découvrir prochainement une large sélection des films qui ont fait le succès de la Metro-Goldwyn-Mayer comme "Terminator", "Platoon", "L'Affaire Thomas Crown" ou encore "L'Utime Razzia". Tous ces films seront également disponibles en rattrapage sur le service TCM Cinéma à la demande pour les abonnés à Canalsat, Free, Numericable, SFR et Bouygues Telecom.

La direction du Parisien renonce à licencier un journaliste

La direction du journal Le Parisien/Aujourd'hui en France a renoncé à licencier le numéro 2 du service économique, Marc Lomazzi, après une très forte mobilisation de la rédaction contre cette décision, a appris l'AFP, dimanche en fin de journée de source syndicale. Lundi, la rédaction du journal, réunie en assemblée générale, avait adopté à 76,7% des voix une motion de défiance contre le directeur des rédactions, Thierry Borsa, après avoir appris qu'une procédure de licenciement était en cours contre Marc Lomazzi, 51 ans, qui est aussi rédacteur en chef adjoint. La rédaction avait alors "exprimé son soutien total à Marc Lomazzi, dénoncé la brutalité avec laquelle il est traité et demandé à la direction de revenir sur la procédure de licenciement engagée à son encontre", selon la motion.

Robin Leproux à la tête du SNPTV

Le Conseil d'Administration du Syndicat National de la Publicité Télévisée (SNPTV) a élu ce lundi 17 février 2014, comme président du SNPTV, Robin Leproux actuellement représentant de M6 Publicité). Parmi les administrateurs, on trouve Thierry Cammas (Be Viacom), Roger Coste (Canal+ Régie), Béatrice Isal (TMC Régie), Laurent-Eric Le Lay (TF1 Publicité) ou encore Pierre-Henry Médan (Next Régie).

EuropaCorp en recul de 9% au troisième trimestre

CINÉMA. Le studio de cinéma français fondé par Luc Besson et Pierre-Ange Le Pogam vient de publier ses résultats financiers du troisième trimestre.

EuropaCorp, producteur et distributeur d'œuvres cinématographiques et l'un des tout premiers studios de cinéma indépendants en Europe, vient d'annoncer un chiffre d'affaires un chiffre d'affaires consolidé de 33,2 millions d'euros, réalisé au cours du 3^e trimestre, et en recul de 9 point sur un an. Ce trimestre a été principalement marqué par une activité très soutenue sur les séries TV et par la sortie en France du film "Mala-

vita", réalisé par Luc Besson qui totalise à date près de 70 millions de dollars de recettes au box-office mondial. Le chiffre d'affaires Salles France s'élève à 3,2 millions, soit une baisse de plus de 56 points par rapport au troisième trimestre de l'année 2012. Les Ventes Internationales s'établissent à 2,5 millions d'euros et correspondent en grande majorité à des recettes provenant de l'exploitation du catalogue, aucune nouvelle production n'ayant été

livrée sur la période. L'activité Vidéo France réalise un chiffre d'affaires de 3 millions qui, en l'absence de sortie majeure de films frais sur le trimestre, correspond principalement aux ventes récurrentes des films de catalogue. Toujours très dépendantes des fenêtres de droits de diffusion, les ventes Télévision France totalisent un chiffre d'affaires de 6,7 millions d'euros sur le trimestre (contre 7,2 millions réalisés sur la même période en 2012). Le fonds de Sou-

tien généré sur le trimestre s'élève à 2,3 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de l'activité Séries TV continue de progresser (+12,4%) et s'établit à 12,4 millions d'euros. Le trimestre a été notamment marqué par les livraisons des derniers épisodes de la saison 2 de "No Limit" à TF1 et la livraison à France Télévisions de la série "Le Passager". Ou encore, l'activité Événementielle, qui génère un chiffre d'affaires d'un million d'euros.

ECHOS

Reconduction de Bruno Lasserre à l'Autorité de concurrence ?

Mercredi, à 17h, en application de l'article 13 de la Constitution, la commission des affaires économiques auditionnera Bruno Lasserre, dont la reconduction dans ses fonctions de président de l'Autorité de la concurrence est envisagée par le président de la République. Ensuite, cette commission votera cette nomination. L'audition sera retransmise en direct sur le portail vidéo de l'Assemblée.

Arnaud Montebourg a porté plainte contre Paris Match

Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, a indiqué dimanche avoir porté plainte contre l'hebdomadaire Paris Match qui le montre en compagnie de l'actrice Elsa Zylberstein dans son édition parue jeudi. "On a, dans la loi française, droit au respect de l'intimité de sa vie privée. Donc ce sont des photos volées, donc ce journal sera poursuivi en justice et, comme tous les autres, condamné", a dit le ministre sur France 3. Interrogé sur le fait de savoir s'il allait porter plainte, M. Montebourg a répondu: "C'est fait." Sollicitée dimanche par l'AFP, l'avocate de Paris Match, Maître Marie-Christine Percin, a ainsi déclaré ne pas être au courant de cette plainte pour le moment.

Arnaud Aubron à la tête de Courier international

Dans un communiqué officiel qui a été adressé aux salariés du groupe, Louis Dreyfus vient d'annoncer le départ d'Antoine Laporte. Il est remplacé à la présidence du directoire de l'hebdomadaire par Arnaud Aubron, l'un des cofondateurs du site Internet de Rue89.

La TVA à 2,1% définitivement adoptée

Le Parlement a définitivement adopté lundi la baisse de la TVA pour la presse en ligne à 2,1 % au lieu de 20 %, comme pour la presse imprimée, la rendant applicable rétrospectivement à partir du 1^{er} février. Le Sénat a voté conforme à l'unanimité le texte déjà adopté le 4 février par l'Assemblée nationale.

Deux options pour le sort de Libération

PRESSE. Le sort de Libération se jouera d'ici avril-mai entre deux options : une transformation autour d'un espace culturel et d'un réseau social ou un dépôt de bilan avec reprise probablement partielle.

Déficitaire et endetté, sans trésorerie, Libération est en survie : le quotidien n'a pu passer le cap de janvier-février que grâce à un versement anticipé par l'Etat d'une partie des aides à la presse. L'Etat peut encore lui verser à ce titre un million d'euros, juste de quoi tenir quelques semaines de plus, selon les sources proches du dossier, entendues par l'AFP, dimanche. Le journal a aussi obtenu début février du tribunal de commerce un étalement jusqu'en 2017 de

sa dette de 6 millions d'euros, a rapporté Le Figaro, mais sous réserve de la mise en place d'un plan d'économies de 4 millions. "Aucun investisseur n'accepterait de venir maintenant pour reprendre le journal en l'état", dit la source proche du dossier, "d'autant moins quand les journalistes déclarent vouloir prendre le pouvoir". Deux options pour l'instant sont sur la table. D'une part le projet de l'homme d'affaires Bruno Ledoux, qui détient depuis un an 26% du capital de Li-

bération, et cherche pour son idée de réseau social et d'espace culturel de nouveaux investisseurs. La seule autre hypothèse visible est celle d'un dépôt de bilan rapide du journal, ce qui permettrait d'effacer une partie des dettes. Il pourrait être décidé soit par le tribunal de commerce, qui a nommé un conciliateur il y a plusieurs mois, soit par les actionnaires. En ce cas, Libération pourrait intéresser un repreneur mais qui chercherait probablement à réduire les charges.

Numericable : une nouvelle offre pour SFR ?

ACTUALITÉ. Lundi, d'après Les Echos, le leader français du câble serait prêt à faire une nouvelle offre pour s'offrir SFR, avant sa scission prévue en juin avec Vivendi, et sa cotation en Bourse.

Si cette opération se concrétisait, elle pourrait générer plus de 5 milliards d'euros de synergies, d'après les Echos, qui ne citent aucune source en ce qui concerne cette opération. "SFR pourra utiliser le réseau de Numericable et cesser de louer le cuivre d'Orange : ils mutualiseront leurs investisse-

ments en fibre optique et leurs coûts de maintenance" écrit le quotidien économique sur son site Internet. Les Echos expliquent que Numericable a de nouvelles cartes à jouer "depuis sa tentative ratée il y a un an" de mettre la main sur SFR, parce que l'entrée en Bourse de SFR, prévue pour le mois de juin,

promet "d'être un acte de haute voltige, car les revenus des services mobiles vont probablement encore déraiper en 2014". Pour les Echos, dans ce contexte, "plutôt que de procéder à une introduction en Bourse délicate, Vivendi a donc intérêt à vendre SFR". Affaire à suivre.

La France, pays pionnier du crowdfunding ?

INTERNET. C'est le souhait du gouvernement qui vient d'annoncer, vendredi, le nouveau cadre juridique assoupli qui s'appliquera au financement participatif.

Fleur Pellerin, ministre de l'Économie numérique, a présenté cette réforme à l'occasion d'une après-midi de rencontres et de débats intitulée "Faire de la France le pays pionnier du financement participatif". "Je suis convaincue que les Français veulent être des acteurs de notre économie et nous devons leur permettre de financer les projets auxquels ils croient", a-t-elle souligné. En 2013, la collecte mondiale par des plateformes de financement participatif a dépassé les 3 milliards de dollars, et les montants levés doublent tous les ans. En France,

le financement participatif a également commencé à s'imposer comme un formidable levier de croissance pour les projets de chacun, pour les PME et pour les start-up de la French Tech. Avec ces mesures, Pierre Moscovici et Fleur Pellerin souhaitent contribuer davantage encore à son essor et montrer que la France est pleinement engagée en faveur du développement de l'économie participative. Cette réforme a pour ambition d'accélérer la dynamique du financement participatif tout en protégeant les citoyens. Elle repose trois valeurs fondamentales. D'abord, sur l'in-

novation, avec la suppression des barrières à l'entrée pour faciliter les nouveaux projets et donc la fin de prospectus d'information pour toute levée de fonds inférieure à 1 million. La confiance, qui doit être totale avec la transparence, sur les risques, les frais et les projets pour protéger les donateurs et les épargnants, et qui se matérialisera par un label signalant les plateformes en conformité avec la réglementation. Et, enfin, sur l'inclusion, avec l'accès à tous, sans limitation de patrimoine ou de revenus, au contraire des pratiques internationales.

Google se renforce dans la sécurité

HIGH TECH. Google a annoncé sur son blog, avoir racheté la start-up israélienne SlickLogin, spécialisée dans les technologies de sécurité, pour un montant non communiqué.

SlickLogin n'emploie seulement que trois employés, et pourtant Google a décidé de racheter cette toute jeune société pour certainement simplifier la sécurisation des accès à ses services en ligne. En effet, SlickLogin a imaginé une nouvelle identification par le

son. Cette technologie est basée sur un log-in, utilisant un smartphone. Ce dernier pourra émettre une "fréquence ultrasonique", qui sera décryptée par un ordinateur situé à proximité, et qui pourra ainsi être déverrouillé. "Nous avons lancé SlickLogin parce

que les mesures de sécurité commençait à être vraiment trop compliquées et ennuyeuses", explique sur la page d'accueil de son site Internet officiel la start-up SlickLogin. Google n'a toutefois pas communiqué le montant total de la transaction.

Itinérance : 300 millions de clients en plus ?

ACTUALITÉ. Le sondage commandé par la Commission révèle que 28 % des personnes qui voyagent dans l'UE éteignent leur téléphone portable lorsqu'elles se rendent dans un autre pays que le leur.

Selon un récent sondage mené auprès de 28 000 personnes, 94 % des Européens réduisent leur usage de services tels que Facebook lorsqu'ils se rendent à l'étranger en raison des tarifs élevés de l'itinérance mobile. D'après les calculs de la Commission européenne, avec les stratégies de tarification qu'ils appliquent actuellement, les opérateurs de télécommunications se privent d'un

marché de quelque 300 millions d'utilisateurs, ce qui a aussi des retombées négatives pour d'autres secteurs tels que celui des développeurs d'applications mobiles. À l'heure où l'utilisation des services mobiles est en pleine expansion dans les États membres de l'Union européenne, les redevances d'itinérance ont des conséquences néfastes. Ainsi, 47 % n'utiliseraient jamais l'Internet

mobile quand ils se trouvent dans un autre pays de l'UE. Près de 10% d'entre eux se serviraient du courrier électronique exactement comme il le fait dans son pays et plus d'un Européen sur quatre éteindrait tout simplement son téléphone portable lorsqu'il se rend dans un pays autre que le sien. Ainsi, des millions d'utilisateurs préféreraient envoyer des SMS que payer le prix d'un

appel. Dans un communiqué, lundi, Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne, se dit "vraiment atterrée par ces chiffres". "Ils montrent bien que nous devons terminer le travail entrepris et éliminer les redevances d'itinérance. Les consommateurs se restreignent de manière draconienne dans l'utilisation de leur téléphone et, cela ne fait pas non plus l'affaire des entreprises."

Quand Stéphane Tapie parle de son père



Stéphane Tapie, fils aîné de Bernard Tapie, aujourd'hui propriétaire du groupe la Provence, met la dernière main à une biographie, que son éditeur Michel Lafon annonce comme "contrastée". Il dépeint son patriarche, âgé de 70 ans, comme un "boulimique de la vie", qui fascine autant qu'il irrite. Intitulé "Tapie dans l'ombre", cet ouvrage (300 pages), en librairie en mai prochain, entend entrer dans l'intimité du "clan Tapie", dont le chef a connu des périodes de gloire et d'adversité, comme président de l'OM, ministre de la Ville, puis détenu carcéral. Il a entrepris alors une carrière de comédien et incarne maintenant un patron de presse.

La marque Elle se décline

Selon Stratégies, Lagardère Active Enterprises, structure de diversification des marques du groupe Lagardère Active, a dans l'idée d'inaugurer d'ici la fin de l'année 2014 un "Elle Café" à Paris comme il en existe déjà deux au Japon : à Fukuoka et à Tokyo. "Elle Man", dont le premier numéro a été lancé le 3 octobre dernier, va ressortir le 12 mars prochain. Enfin, une 45^e édition d'Elle va être lancée en Malaisie.

Un nouveau patron pour la DGSE



Les grandes oreilles françaises ont un nouveau patron : Patrick Pailloux, directeur général de l'agence de cyberdéfense du gouvernement, a été nommé vendredi en Conseil des ministres au poste stratégique de directeur technique de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). "Patrick Pailloux va prendre en main une maison très pointue montée par son prédécesseur Bernard Barbier qui a totalement adapté ce service aux défis des techniques de l'information et au traitement des gros flux multimédias", explique à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, un ancien chef d'un service de renseignements français.

LA LETTRE

DE L'AUDIOVISUEL

Publication quotidienne par fax du lundi au vendredi.

64, rue Regnault - 75013 Paris - France. Tél. : 01 44 24 24 02 80 - Fax. : 01 44 24 24 02 70.

E-mail : lettre.audio@noos.fr

Site : www.lettreaudiovisuel.com

Directrice de la publication / Rédactrice en chef : Sandra Muller (01 44 24 24 80). Rédaction :

Julien Bouisset, Patrick Cabannes, Isabelle Hauw, Victor Le Grand et Sandra Muller. Publicité : lalettreaudiovisuel@gmail.com.

Abonnements : abo@lettreaudiovisuel.com. Tarifs : abonnements France 1 an : 1 700 euros TTC (TVA 20%).

La Lettre de l'audiovisuel est éditée par A.B.S.M., SARL de presse au capital de 300 euros.

REPRODUCTION INTERDITE.

TF1 en tête, France 2 assure avec les frères Coen

AUDIENCES. Pour compléter nos tableaux des audiences (voir ci-dessous), nous vous détaillons les résultats des chaînes.

Dimanche soir, TF1 a pris la tête des audiences avec le film "Les Tuche" qui a été regardé par 8,3 millions de téléspectateurs selon les chiffres de Médiamétrie. La Une affiche 32,0% de part d'audiences. Sur France 2, ils étaient 3,7 millions pour le film "Burn After Reading" soit 13,6% du public. France 3 prend la troisième place du classement avec la série britannique "Les enquêtes de Morse" qui a rassemblé envi-



Sur France 2, ils étaient 3,7 millions pour le film "Burn After Reading".

ron 2,9 millions de fidèles, soit 10,7% de part d'audience. M6 reste au pied du podium avec "Zone interdite" : le magazine animé par Wendy Bouchard a intéressé 2,4 millions de téléspectateurs soit 9,3% de part d'audience. Du côté des autres chaînes, France 5 est leader avec son documentaire "Du poisson pas si bon : enquête sur une filière opaque" qui a intéressé 1,4 million de téléspectateurs (5,0% de PDA). Arte est égale-

ment au-dessus du million avec le long métrage en rediffusion "La Grande Illusion" qui a été regardé par 1,2 million de curieux (4,6% de PDA). A noter la belle soirée de HD1 qui, avec 250.000 téléspectateurs pour le film "The Town" 1,1% de PDA), devance Gulli, D8, NT1 et D17. Cette dernière est par ailleurs aussi dépassée par 6ter, RMC Découverte et Numéro 23, elle figure donc en dernière place des audiences.

AUDIENCES

Dimanche 16 février 2014

■ PART D'AUDIENCE EN ACCESS PRIME TIME

	Heure	Durée	Programme	Genre	Taux moyen* (%)	Part d'audience (%)	téléspectateurs en milliers
TF1	18:00:09	01:46:33	SEPT A HUIT	MAGAZINE	7,3	21,5	4 301
France 2	16:55:20	03:02:38	JEUX OLYMPIQUES D'HIVER \ SOCHI 2014	SPORT	7,3	23,3	4 341
France 3	19:00:21	00:25:00	19-20 JOURNAL REGIONAL	JOURNAL REGIONAL	4,3	11,7	2 522
CANAL+	19:11:01	00:22:03	CANAL FOOTBALL CLUB 1ERE PARTIE	MAGAZINE	1,6	4,1	928
Eurosport	19:04:07	00:51:40	ON N'EST PAS QUE DES COBAYES	MAGAZINE	0,5	1,3	298
M6	18:40:54	00:51:20	66 MINUTES \ GRAND FORMAT	MAGAZINE	3,9	11,1	2 319
arte	19:16:55	00:26:28	LA TABLE VERTE DE MICHAEL HOFFMANN	DOCUMENTAIRE	0,4	1,0	243
8	18:50:35	00:46:19	CATFISH FAUSSE IDENTITE	DOCUMENTAIRE	0,2	0,7	145
W9	19:17:52	00:21:08	SODA	SERIE	1,3	3,3	776
TTMC	17:59:37	01:45:03	UNE FEMME D HONNEUR \ LA FEMME BATTUE	SERIE	1,0	2,9	573
NT1	18:30:26	01:43:28	SUPER NANNY	DOCUMENTAIRE	0,5	1,2	272
replay	18:06:52	02:32:55	LE SUPER BETISIER DE L'ANNEE \ VOLUME 7	HUMOUR	0,5	1,4	319
4	19:11:36	01:30:18	ABSOLUMENT ROUMANOFF	HUMOUR	0,3	0,7	182
17	18:58:31	00:27:43	SAINT SEIYA OMEGA : LES NOUVEAUX CHEVALIER	DESSIN ANIME	0,3	0,9	191
Gulli	19:24:58	00:22:50	MAGIC	DESSIN ANIME	0,5	1,2	280
HD1	19:08:57	00:49:02	CHASE \ VICTIMES SUR MESURE	SERIE	0,2	0,4	104
6ter	18:14:39	01:23:25	L'INTEGRALE UN GARS UNE FILLE	HUMOUR	0,1	0,3	59
25	19:06:20	00:44:03	THE LISTENER	SERIE	0,2	0,4	99
RMC	18:58:45	00:49:38	MYTHBUSTERS \ LE CANON A VAPEUR D'ARCHIMEDE	MAGAZINE	0,2	0,6	126

■ PART D'AUDIENCE EN PRIME TIME

TF1	21:02:01	01:40:24	LES TUCHE	FILM	14,1	32,0	8 332
France 2	20:50:35	01:29:56	BURN AFTER READING	FILM	6,3	13,6	3 714
France 3	20:46:19	01:28:53	LES ENQUETES DE MORSE \ VISITE ROYALE	SERIE	4,9	10,7	2 920
Eurosport	20:39:02	00:52:24	DU POISSON PAS SI BON : ENQUETE SUR UNE FILIERE OPAQUE	DOCUMENTAIRE	2,3	5,0	1 378
M6	20:59:09	01:46:11	ZONE INTERDITE \ PRETS A TOUT POUR SAUVER LEUR COUPLE	MAGAZINE	4,0	9,3	2 397
arte	20:46:32	01:48:58	LA GRANDE ILLUSION	FILM	2,1	4,6	1 217
8	20:53:51	01:41:32	LE GRAND CHEF	FILM	0,4	1,0	258
W9	20:48:09	01:43:06	COURSIER	FILM	0,8	1,8	492
TTMC	20:50:59	00:46:49	NEW-YORK POLICE JUDICIAIRE \ UNE BOMBE PEUT EN CACHER UNE AUTRE	SERIE	1,1	2,2	622
NT1	20:52:01	01:46:53	CONFESSIONS INTIMES	MAGAZINE	0,3	0,7	197
replay	20:51:01	01:45:57	ALLAN QUATERMAIN ET LA CITE DE L'OR...	FILM	0,8	1,8	464
4	20:45:24	01:27:56	LES COMPERES	FILM	0,8	1,8	501
17	20:52:43	00:46:51	CATFISH FAUSSE IDENTITE	DOCUMENTAIRE	0,1	0,3	76
Gulli	20:47:11	01:34:21	HEIDI	TELEFILM	0,5	1,0	273
HD1	20:50:57	02:02:48	THE TOWN	FILM	0,5	1,1	275
6ter	20:49:25	01:30:14	TEMPETE DE BOULETTES GEANTES	FILM	0,3	0,6	163
25	20:43:29	01:33:57	PHOTO OBSESSION	FILM	0,1	0,3	81
RMC	20:45:14	00:47:39	LES JUSTICIERS DES MERS \ CAS DE CONSCIENCE	DOCUMENTAIRE	0,3	0,6	154

■ PART D'AUDIENCE EN NIGHT TIME

TF1	22:51:48	00:48:29	ESPRITS CRIMINELS \ CRIMES A LA UNE	SERIE	4,2	18,7	2 503
France 2	22:25:05	01:30:00	NON ELUCIDE \ L'AFFAIRE DUPONT DE LIGONNES	MAGAZINE	3,3	13,2	1 966
France 3	22:19:40	00:23:04	SOIR 3 LE JOURNAL \ FRANCIS LETELLIER	JOURNAL NATIONAL	1,6	4,1	922
Eurosport	21:31:32	00:52:19	FONDUS DE SURGELES	DOCUMENTAIRE	2,2	5,0	1 322
M6	22:54:19	01:23:23	ENQUETE EXCLUSIVE \ POLICIERS ET GENDARMES : ALERTE EN GUADELOUPE	MAGAZINE	2,3	12,1	1 344
arte	22:37:05	00:53:29	L'OMBRE AU TABLEAU CHARLES TRENET	DOCUMENTAIRE	1,3	5,0	757
8	22:43:49	02:13:13	L'ARMEE DES 12 SINGES	FILM	0,6	3,6	358
W9	22:39:14	01:35:50	LES 11 COMMANDEMENTS	FILM	0,7	3,5	436
TTMC	21:37:48	00:50:18	NEW-YORK POLICE JUDICIAIRE \ TRAQUE EN LIGNE	SERIE	1,3	2,9	747
NT1	22:43:07	01:40:59	CONFESSIONS INTIMES	MAGAZINE	0,4	2,2	248
replay	22:38:38	02:57:36	BRAVEHEART	FILM	0,6	4,2	366
4	22:13:20	01:43:33	TANGUY	FILM	0,7	2,5	394
17	21:39:34	00:46:17	CATFISH FAUSSE IDENTITE	DOCUMENTAIRE	0,1	0,2	65
Gulli	22:21:40	01:30:05	SHIRLEY TEMPLE : LA NAISSANCE D'UNE STAR	TELEFILM	0,3	1,1	165
HD1	22:54:55	01:52:09	CREANCE DE SANG	FILM	0,2	1,3	129
6ter	22:19:39	01:38:54	LA LEGENDE DE DESPEREAUX	FILM	0,1	0,5	77
25	22:22:41	00:43:51	PITBULLS ET PRISONNIERS \ RETOUR AU RANCH	DOCUMENTAIRE	0,0	0,1	13
RMC	21:32:53	00:47:38	LES JUSTICIERS DES MERS \ PRIS POUR CIBLE	DOCUMENTAIRE	0,3	0,6	155

